

*Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !*

## **Comité Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail**

Le Comité hygiène et sécurité et condition de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 4 décembre 2015. Sous la présidence de M. Mathieu, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

La séance a été ouverte à 14h00 pour être clôturée à 16h10

Etaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel : Solidaires , FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC DGFIP 62 ; Monsieur Venel, Monsieur Bullot, Monsieur Royer, Monsieur Gaucher et Mme HEROGUER secrétaire animatrice du CHSCT

### **L'ordre du jour du CHSCT est le suivant**

- Réorganisation de la Direction
- Mise en place des mesures de sécurité suite aux attentats du 13/11/2015
- Questions diverses.

Ce CHSCT fait suite à un report de séance suite au boycott des autres OS en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015. Dès le début de la séance, les OS solidaires et FO ont fait une déclaration liminaire demandant notamment un moratoire des opérations de restructuration dans le 62.

Après réponse du président et le refus d'accéder à leur demande, les 3 sections ont quitté la salle. La séance s'est donc tenue en comité restreint.

## Réorganisation de la Direction

Le Directeur a souhaité rappeler que les réorganisations de services dans les départements émanaient de Bercy, qu'il essayait de faire appliquer au mieux les directives qu'il avait reçues, pour des projets parfois antérieurs à son arrivée.

Il a par ailleurs réaffirmé que ses questions relevaient du CTL et non du CHSCT, ayant pour fonction de limiter l'impact de ces restructurations.

La réorganisation de la Direction découlerait d'une volonté de créer, pour septembre 2016, une division du recouvrement et de regrouper certains services travaillant déjà ensemble afin de ne pas multiplier les AGFIP et AFIP.

La CFTC comprend les difficultés engendrées, mais ne peut cautionner des changements de bureaux souvent coûteux et incessants pour des bénéficiaires difficilement mesurables. Nous avons demandé qu'une information plus concrète soit donnée aux agents impactés par un déménagement, calendrier et modifications de leurs conditions de travail.

Les aménagements et nouvelles installations devraient s'étaler sur les 4 premiers mois de l'année.

Par ailleurs alors que la cible nationale concernant les SPF limite à un service par département, il nous a indiqué son souhait, de part la configuration du département, d'en maintenir 3, ce qui semble peu réaliste néanmoins.

## Mise en place des mesures de sécurité suite aux attentats du 13/11/2015

Suite aux consignes de sécurités données par la note du 28/01/2015 concernant vigipirate, il est rappelé qu'aucune personne étrangère aux services ne doit circuler seule dans les couloirs, on connaît les difficultés d'application d'une telle mesure.

Notre préfète s'est voulue, lors d'une réunion avec les maires du Pas-de-Calais, très rassurante en rappelant que nous n'étions pas particulièrement ciblés dans ce département.

Certaines mairies et administrations ont demandé l'assistance de vigiles, avec un rôle de dissuasion, n'ayant que très peu de prérogatives.

Après entretien avec les différents chefs des plus gros sites, il n'a pas été jugé nécessaire, avec leur accord, d'en recruter pour la DDFIP, afin de ne pas créer de sentiment d'insécurité.

La CFTC a demandé si les agents avaient également été interrogés sur leur ressenti vis-à-vis de la sécurité. Il n'y a pas eu de réponses directes à cette question.

Nous avons rappelé qu'une vigilance accrue devait être de rigueur, certains sites étant potentiellement à risque (Calais ou Lens notamment).

## Questions diverses

Les questions diverses ont été posées sur les aménagements et modifications des autres centres du département.

SIE Arras Diderot : le nouveau plan réduit le budget des travaux passant d'environ 20 000 € à 1 000 €. L'accueil des contribuables se fera sur l'actuel SIE ouest. Ces nouveaux aménagements ne demandent que le déplacement de cloisons et l'installation de panneaux indicateurs.

Avion : Suites aux différents événements, il serait mis en place une permanence, le vendredi matin ainsi que le 10 de chaque mois, sur le site de l'ancienne trésorerie. La Mairie reprendrait le bail à son nom, dans ce qui serait une maison d'accueil administrative. Ce sujet sera à nouveau examiné lors des prochaines instances et nous serons très attentifs aux conditions de travail du ou des agents concernés.

### **Compte rendu de vos représentants CFTC DGFIP 62 au CHS-CT**

**Yann Plouviez**

**SIP de LILLERS**

**Clémentine Leuthreau-Cailleretz**

**PCE Arras**